

VIE LOCALE

Evènements

La Routes du sable 2016



Encore une belle réussite pour « La route du sable », 72 bateaux, de petite taille à des vieux gréements de 15 m comme le Dalh Mad, ont remonté l'Aulne maritime de Rosnoën à Port Launay le samedi 18 juin 2016.

Téléthon 2016

Cette année, le téléthon aura lieu sur deux jours. Comme tous les ans, les associations de la commune participent au Téléthon. Un premier programme, non exhaustif, a été mis en place.

Au niveau restauration, cette année, un cassoulet est proposé avec comme dessert un pommé (12 €/adulte) ; repas enfant (jambon-chips-5) avec possibilité de repas à emporter. Le déjeuner sera animé par CAZ. Des crêpes seront confectionnées l'après-midi ainsi que boissons froides ou chaudes et barbes à papa. Le petit-déjeuner sera reconduit ainsi que la randonnée pédestre.

Du côté des animations, à 14h30, au modulaire de l'école, sera projeté le film « la maison du passeur » tourné à Rosnoën avec le témoignage des habitants ayant participé au tournage ou ayant hébergé les acteurs.

A 16h30, le cercle celtique Bro ar Ster Goz présentera des danses et des costumes. Le lâcher de ballons aura lieu vers 17h30.

Des oeuvres fabriquées par les enfants de l'école du Roz lors des T.A.P. seront également proposées à la vente.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU TELETHON innove en lançant pour la première fois un marché de Noël.

Le dimanche 04 décembre aura lieu un marché de Noël à la salle polyvalente à partir de 9h30 jusque 18h00. Vous pourrez y découvrir les créations des artisans de la région, tout en dégustant un bon velouté de potimarron. Une tombola est organisée avec à la clé des oeuvres offertes par les artisans présents.

N'hésitez pas à venir nombreux !

10€ la table et 2€ la grille.

Un lutin du père Noël a annoncé sa visite en fin de journée !

RÉSERVATIONS DES REPAS A EMPORTER :

☎ 06.30.68.08.68 ou 02.98.81.09.61.

Déjà, le 23 octobre 2016, les chorales de l'Aulne de Chateaulin et Imagin'air de Port-Launay ont chanté un magnifique répertoire dans notre église communale. Une soixantaine de spectateurs se sont déplacés.

Les associations se mobilisent



Comme tous les ans, de nombreuses associations de la commune se sont groupées autour du projet Téléthon. Une réunion de lancement a eu lieu mercredi, avec la participation du comité des Fêtes, de l'APE, Sports et loisirs, du CCAS, de la bibliothèque, d'Ethan Autisme Solidarité...

Un premier programme, non exhaustif, a été mis en place. Au niveau restauration, cette année, ce sera cassoulet et pommé (12€, adultes) et jambon-chips (5€, enfants). Des crêpes seront proposées l'après-midi, ainsi que boissons froides ou chaudes et barbes à papa ! Le petit-déjeuner sera reconduit, ainsi que la randonnée.

Un marché de Noël proposera des oeuvres confectionnées par des bénévoles et les écoliers. Du côté des animations, à 14 h 30, au modulaire de l'école, sera projeté le film « La maison du passeur », tourné à Rosnoën en 1965, avec le témoignage des habitants ayant participé au tournage ou ayant hébergé les acteurs.

À 16 h 30, le cercle celtique Bro ar Ster Goz présentera des danses et des costumes ; à 17 h 30, lancer de ballon. Une tombola sera aussi proposée.

La réservation pour le repas est obligatoire pour les plats à emporter et recommandée pour les repas pris sur place (Tél. 02.98.81.09.61 ou 06.30.68.08.68).

VIE LOCALE

Apiculture

Venez découvrir la Ferme Apicole de Térénez à Rosnoën



Venez découvrir La Ferme Apicole de Térénez à Rosnoën (EURL Miel et Traditions). Elle est menée par Irène & Stéphane Brindeau. Ils y proposent trois activités : un Ecomusée de l'abeille, une miellerie où ils proposent les produits de leurs ruches, ainsi que des chambres à la Ferme. Vous y découvrirez l'abeille et son habitat mais aussi les techniques, outils et environnements dans lequel l'apiculteur exerce.
E-mail : info@fermeapicole.com

Sécurité routière

Motos et scooters : gants obligatoires à partir du 20 novembre 2016

Publié le 20 septembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



© Sécurité routière

Les conducteurs et les passagers de motos et de scooters devront porter des gants certifiés CE, à partir du 20 novembre 2016. C'est ce qu'indique un décret publié au Journal officiel du mardi 20 septembre 2016. Cette mesure vise à limiter les blessures graves aux mains et aux avant-bras.

Un arrêté publié au Journal officiel ce même jour précise que les gants en question « doivent respecter les caractéristiques des gants pour motocyclistes, conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle, attestées par le marquage CE ». Le respect de cette obligation peut être contrôlé par les forces de l'ordre et sanctionné en cas de non-port par une amende de 68 € (contravention de 3e classe) et par la réduction d'un point du permis de conduire.

Vie à la Ferme

Les après-midis de la Ferme Kergoulven



Cet été la ferme de Kergoulven a organisé 3 après-midi « d'initiation à l'herboristerie » ce fut de belles rencontres, de bons moments partagés et des belles plantes ! Au cours de ces ateliers les participantes ont appris à reconnaître et à utiliser les plantes médicinales pour améliorer leur santé au quotidien.

Santé

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

LA MAMMOGRAPHIE C'EST IMPORTANT

MAIS POURQUOI ATTENDRE 50 ANS ?

Comment ça se passe exactement ?

ET SI ON TROUVE QUELQUE CHOSE ?

Trouvez toutes les réponses à vos questions auprès de votre médecin ou sur e-cancer.fr

À partir de 50 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans.

VIE LOCALE

Peinture

Les deux soeurs exposent ensemble à la mairie



Les deux soeurs, Cathy Smith et Marie-France Perrot, exposent à la mairie.

Jusqu'au 15 septembre s'est tenue, à la mairie, une exposition intitulée «**2 soeurs, 2 approches**». Marie-France Perrot peint depuis plus de 20 ans les paysages de Rosnoën, ses rivages et ses environs : l'Aulne, la rivière du Faou, le fond de rade, le Menez-Hom, le Cranou, etc. «*La technique de l'huile sur bois, dit-elle, me permet de travailler la couleur et de recréer à ma manière ces paysages*».

Cathy Smith a commencé à peindre il y a 3 ans. «*La réalisation de portraits sur toile me permet de travailler le regard, les expressions, d'essayer de rendre vivants les personnages comme Xavier Grall, Angela Duval...*» La première réside à Logona-Quimerc'h, la deuxième à Rosnoën, non loin du Passage.

Action Citoyenne Collective

Ty Noat



Le 27 juin, une bonne vingtaine de personnes se sont retrouvées à 10h pour le nettoyage de Ty Noat, tous les recoins ont pu être explorés et nettoyés.

Un grand merci aux habitants pour leur participation. L'idée de nettoyage à chaque grande marée a été évoquée et sera sans doute à renouveler...

Inauguration des belvédères du Pont de Térénez



Nathalie SARRABEZOLLES, la Présidente du Conseil Départemental du Finistère, accompagnée des maires d'Argol et Rosnoën a inauguré le 26 septembre dernier les belvédères du pont de Térénez à Rosnoën. Pour profiter de la vue sur l'actuel pont de Térénez et la Vallée de l'Aulne, le Conseil départemental a finalisé l'aménagement des aires de stationnement et des belvédères de part et d'autre de l'ancien pont. Côté Rosnoën, des tables de pique-nique permettent de contempler le pont de Térénez et le Menez-Hom. Financé à 100 % par le Conseil Départemental dans le cadre de l'opération «**Nouveau Pont de Térénez**», les belvédères correspondent à un investissement de 265 000 euros TTC.

Animations

La Fête de la musique



Le 24 juin dernier, pour le feu de la St Jean, une Fête de la musique a été organisée par le comité des fêtes de Rosnoën et l'association Roztwirl club de Rosnoën.

Merci pour votre participation !



La Fête du Seillou au beau fixe



Le cercle Bro ar Ster Goz dans ses oeuvres

Passant un nuage, au propre comme au figuré, sur la Fête du Seillou, organisée par le comité des fêtes. Le public est venu au bord de la rade, rafraîchi par une petite brise.

Les moules/frites ont été appréciées. Tout comme les différentes prestations qui ont jalonné l'après-midi : évolutions du cercle Bro ar Ster Goz du Faou, chants de marins de l'Écoutille et musique du bagad Eostiged ar Menez de Plomodiern.

VIE LOCALE

Communauté de Communes

Un logo pour la future communauté



Le nom et le logo de la future communauté de communes ont été choisis. Les conseils de communauté de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime ont voté les statuts et le nom de la future intercommunalité réunissant les deux territoires au 1er janvier 2017.

Celle-ci s'appellera donc «**Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne maritime**». Lors du sondage réalisé auprès des habitants en mai et juin 2016, ce nom avait recueilli la majorité des suffrages (56%), devant «**Communauté de Communes Presqu'île de Crozon**» (35%), sur un total de 613 votants. Le futur logo a également fait l'objet d'une concertation auprès des habitants, qui avaient le choix entre trois propositions. Le visuel qui a recueilli la majorité des voix (61%) a été retravaillé en fonction des observations et des critiques (constructives !) des habitants, puis validé par les élus des deux communautés. Les deux communautés de communes remercient les habitants pour leur participation !

Les doyens de notre commune à l'honneur



Le dimanche 9 octobre, 71 aînés de la commune ont répondu à l'invitation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Ils ont partagé un repas préparé par Marine Le Meur, la jeune cuisinière du restaurant «**Le Térénez**». Gabriel Rosmorduc (1924) et Marie-Louise Kerguelen (1923), doyens, ont reçu un cadeau de la part du CCAS de Rosnoën.

Restaurant

Les viviers de Térénez

Pour ceux qui ne le savent pas encore, c'est un restaurant des produits de la mer, qui fait aussi de la vente directe et de la location de kayak.

Ce que vous ne savez pas contre peut-être pas, c'est qu'en dehors d'un indémodable «**moules-frites**», le poisson du moment, c'est la truite. Le poisson est pêché en hiver à la cage, au niveau du pont de Térénez, on n'a pas plus local ! Puis il est transformé à domicile et vous est servi fumé.

Et pour ceux qui ne sont pas encore convaincus, la vente de coquillages et crustacés le fera peut-être : du homard à la palourde en passant par la coquille Saint-Jacques et les tourteaux ou la langoustine.

Agriculture

Le Panier d'Antoine et La Ferme Auberge du Seillou

Cet été, à l'occasion du Marché des saveurs et des créateurs, organisé par le Parc Régional d'Armorique (PNRA), plusieurs agriculteurs de notre commune ont pu faire découvrir leur production ;



M. CZURKA réalise «**Le panier d'Antoine**» au hameau de Kerveurzin à Rosnoën. Depuis 10 ans, le maraîcher cultive une quarantaine de légumes, ainsi que quelques fruits. Son agriculture est certifiée biologique par l'Ecocert et ses produits sont récoltés juste avant la vente.

L'exploitation propose une vente directe à la ferme le samedi de 10h à 12h ainsi que le mardi de 18 à 19h, mais aussi une livraison de paniers garnis à domicile le mercredi matin.

Pour plus de renseignements : <http://www.panier-antoine-legumesbio.fr> ou 02.98.81.92.26

De même, M et Mme TROADEC de la Ferme Auberge du Seillou ont ainsi pu faire découvrir leur travail.

L'exploitation propose également une vente directe de colis de viande de bœuf, porc, veau et poulet.

La vente se fait sur commande uniquement. L'élevage se veut raisonné et bénéficie du label «**Bienvenue à la Ferme**». En avril 2014, la Ferme du Seillou a reçu le 1er prix de qualité bouchère au concours Agri Deiz de Morlaix. En plus de l'exploitation, Maryvonne et Serge gèrent également l'Auberge du Seillou avec 5 chambres d'hôtes classées 3 épis «**Gîtes de France**», une salle de réception et un restaurant.



Le restaurant est ouvert tous les soirs (sauf le lundi en saison) sur réservation. Pour plus de renseignements : <http://www.fermeaubergeduseillou.com> ou 02.98.81.92.21



Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site internet des viviers <http://www.lesviviers.fr>

VIE ASSOCIATIVE

Associations Loi 1901

Rappel des modalités les concernant

Chacun(e) de nous fait partie ou est susceptible de faire partie d'une association loi 1901, pour ses loisirs, ceux de ses enfants ; pour se former, se cultiver ; préserver l'environnement, valoriser le patrimoine ; pour défendre les droits fondamentaux, favoriser l'accès à la santé, etc...

Au regard de nombreuses questions posées ou de difficultés rencontrées, voici quelques conseils rappelés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Finistère..

L'ASSOCIATION

C'est le regroupement de plusieurs personnes partageant un même but ; il faut être au minimum 2 personnes ; pour y entrer, il faut adhérer au projet et payer la cotisation -même symbolique- si elle est prévue par les statuts, ou parfois être coopté.e.

COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION

Partir d'une idée et réfléchir au projet associatif.

Rédiger ensemble des statuts adaptés au projet associatif.

Organiser une Assemblée Générale constitutive (toutes les personnes intéressées) et faire approuver les statuts.

Déclarer l'association en Préfecture ou sous-Préfecture en fournissant le compte-rendu de l'Assemblée Générale constitutive, daté et signé et accompagné des imprimés CERFA : n°13973-03 (pour la création), n°13972-02 (pour les modifications de statuts) et le n°13971 (pour le renouvellement des dirigeants de l'association).

Ils sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/associations>

LA VIE ADMINISTRATIVE DE L'ASSOCIATION

Conservé les n° d'enregistrement au registre national des associations [RNA] et n° Sirene (ils sont spécifiques à chaque association).

Conservé les journaux officiels et les récépissés concernant l'association.

Obligation de déclarer dans un délai de 3 mois, tous changements [nouveaux dirigeants ; modifications de statuts ; nouveau siège social ; changement d'objet ou de nom de l'association ; dissolution...]

LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

- liberté de mettre en commun connaissances et activités.
- égalité des droits et des devoirs de tous les adhérent.es.
- pas de profit recherché ni de partage de bénéfices entre les adhérent.es = gestion désintéressée.

Souvent sur un mode pyramidal :

- l'Assemblée Générale qui réunit tous les adhérents et qui élit le Conseil d'Administration.
- le conseil d'administration qui élit le bureau.
- le bureau, avec à sa tête le président.

Mais une association peut aussi fonctionner sur un mode horizontal : il n'est pas nécessaire d'avoir une structure hiérarchisée (président - secrétaire - trésorier) et de plus en plus d'associations s'organisent de manière collégiale.

INFORMATIONS PRATIQUES

- La MAIA (mission d'accueil et d'information des associations) du Finistère vous propose :
 - un réseau de partenaires publics et de points d'appui associatifs (généralistes et thématiques)
 - des conseils aux bénévoles et aux associations dans les pays de Brest, Morlaix et Cornouaille
 - des offres de formation pour les bénévoles, avec les points d'appui.

Coordination de la MAIA :

Direction départementale de la Cohésion Sociale :
Anne-Marie Marteville : anne-marie.marteville@finistere.gouv.fr ou 02.98.64.99.29

- Prévoir la transmission aux nouveaux élu-es de TOUS les documents (statuts et modifications, JO, récépissés, n° Sirene, comptes-rendus de réunions...)
- En cas de dissolution et selon l'intérêt historique ou sociologique de l'association, pensez au dépôt des documents aux archives municipales (Brest, Quimper...) ou départementales :

archives.departementales@finistere.fr
ou 02.98.95.91.91

Association des plaisanciers



51 adhérents... et trois places de libres

L'association des plaisanciers de Rosnoën, qui gère les mouillages du Seillou et des Salles, a tenu son assemblée générale en présence d'une trentaine de personnes. L'association compte 51 adhérents, il reste encore trois places de libres.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Styve Charpentier, président ;
Michel Fuentès, vice-président ;
Daniel Le Ber, secrétaire (photo, de gauche à droite)
et Morgane Fouquier, trésorière (absente sur la photo).

Contact : tél. 06.32.37.31.03.

VIE ASSOCIATIVE

Club du Roz

Les anniversaires fêtés...



De gauche à droite : Emile, François, Annick et Marguerite.

Le 29 septembre, le club du Roz a fêté les anniversaires de quatre adhérents nés en juillet, août et septembre. Ceux-ci, à l'honneur étaient entourés des amis de l'association réunis à midi pour un « pred mignoniez » (repas de l'amitié) servi à la salle polyvalente. Une énorme tarte aux fruits a été partagée entre les convives tous satisfaits. Cette rencontre, nouvelle formule, sera renouvelée toute les six semaines environ à la demande de tous ; le 20 octobre, le club du Roz se réunira au restaurant Le Térénez pour les futurs anniversaires.

Les adhérents souhaitent que les retraités de la commune et les personnes disponibles (même jeunes) viennent grossir leurs rangs. Ils seraient heureux de partager des repas ou sorties avec eux, de leur transmettre leurs connaissances et expériences en jeux de société divers, certes essentiellement (belote, coinchée).

Il faudrait assurer la relève afin que le club perdure et que ces jeux anciens ne tombent pas dans l'oubli. Le club attend donc des plus jeunes.

AUTRE ANIMATION : le 9 novembre, un spectacle est donné au « Family » à Landerneau à 14h30 : « l'Acadie » danses et chants canadiens par une troupe de 17 artistes. Il est encore possible de s'inscrire au 02/98/81/96/22.

Le Geocaching

Avez-vous entendu parler du Géocaching



Si ce n'est pas le cas, il est peut-être temps pour vous de partir à la recherche des « caches » à Rosnoën !

En effet, le principe est simple : trouver un contenant dissimulé grâce au positionnement GPS, et remplacer le biblot qu'il contient par un autre.

Par exemple, sur l'Aulne Maritime, vous pouvez vous lancer à la poursuite des caches en vert foncé sur la carte, appelées caches « traditionnelles » grâce à des indices rédigés.

Danse

Danses de salon



Notre soirée de fin d'année (juin 2016) illustrant l'ambiance très conviviale des danseurs.

Les cours ont repris à Rosnoën le mardi 20 septembre. Ils ont toujours lieu le mardi soir de 20h à 21h30 à la salle polyvalente.

La professeure, Josseline, enseigne comme l'an dernier, du paso de la valse, du rock, des danses en ligne, de la country ...

Le montant par trimestre et par personne est de 40 €.

Contact : Sophie Le Douarin,
Présidente de l'association Arts danses et cultures :
06 63 03 26 20

Vie des entreprises

Impasse déco



En face du « Super U » au Faou, Yann BOUGUEN et Yannick BOUDENAN, tous deux résidents de Rosnoën vous accueillent dans leur magasin d'une surface de 190m2.

Bijoux, foulards, petites maroquinerie, décorations aux matières nobles et souvent issues du recyclage, tisanes bio, senteurs, avec des marques comme « Yankee candle » et « Jewel candle », vaisselles, et bien sûr la marque. « A l'aise Breizh », largement représentée au magasin. Vous y trouverez également la fameuse « guillotine à saucisson » idéale pour vos apéros !!!

Un large choix pour vos cadeaux de fin d'année, le tout dans une ambiance musicale et décontractée...

Bâtiment

Construire sa maison avec la RT 2012

Ener'gence - 9 rue Duquesne BP 21014 29210 Brest Cedex 01 - Standard : 02 98 33 15 14 - www.energence.net

Un projet de construction de maison individuelle en tête ? Sa situation, son plan et même la décoration sont déjà bien réfléchis... Mais il faut savoir que ce logement va devoir se conformer aux exigences de la réglementation thermique en vigueur : la RT 2012.

Pourquoi cette obligation ?

La RT 2012 est une réglementation fixant pour les bâtiments neufs des exigences au niveau de la performance énergétique. Elle est plus contraignante que les précédentes avec une obligation en matière de consommation conventionnelle d'énergie (maximum : 50 kWh/m²/an).

L'obligation de moyens et de résultats

Lors de la conception, une étude thermique aide à orienter les choix architecturaux et techniques. À la fin des travaux, un test d'étanchéité à l'air permet de contrôler la qualité du résultat et l'attestation finale garantit la qualité énergétique du logement. La RT 2012 impose également que la maison soit équipée d'un dispositif de suivi de vos consommations énergétiques réelles.

L'intégration des énergies renouvelables

La réglementation stipule aussi qu'il faut utiliser au moins une source d'éner-

gie renouvelable ou une solution alternative pour couvrir une part des besoins d'énergie de la maison. Le choix est possible, par exemple, entre le solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, le photovoltaïque pour l'électricité ou encore le bois pour le chauffage.

Comment s'organiser ?

Il est possible de s'organiser de différentes façons pour réaliser son projet : faire appel à un architecte, à un constructeur, à des entreprises ou travailler en auto-construction... Les différents schémas d'organisation supposent un investissement plus ou moins grand de la part du futur propriétaire, en tant que maître d'ouvrage. Dans tous les cas, il faut établir un plan de financement rigoureux et ne pas hésiter à se faire aider. Les conseillers d'Ener'gence sont à la disposition du public par téléphone ou tous les après-midi, à l'agence, pour délivrer des informations neutres et gratuites.

Ener'gence - Agence Energie - Climat du Pays de Brest -

Tél : 02 98 33 80 97

Conseils neutres et gratuits sur l'énergie

Urbanisme

Permis de construire

* Mr Léo Merlin, Kerlano. Construction d'une remise de 30 m² d'emprise au sol. En cours d'instruction.

Déclaration préalable :

* Mr Guédez Louis, 2 rue du tilleul. Reconstruction avec extension de 8m² après incendie. Sans opposition.

* Mr Daniel THEAU, Pen er Hoat. Remplacement des fenêtres bois et volets par du PVC. Sans opposition.

* Mme Marie Thérèse LE CALVEZ, Pen ar Hoat. Remplacement des fenêtres bois et volets par du PVC. Sans opposition.

* Mr Sylvain ROBILART, 10 rue de Térénez. Transformation du carport en garage. Sans opposition.

* Commune de Rosnoën. Chemin de Roz ar Ménez. Pose d'une clôture en grillage vert de 1.50m de hauteur doublée d'une haie. Sans opposition.

* Gaec de la Croix Blanche, la Croix Blanche. Extension d'un bâtiment de 19.84 m² d'emprise au sol. Sans opposition.

* Mr Nicola DANN, la forêt. Creation d'une fenêtre de toit et de 2 jours. En cours d'instruction.

* Mr Lucien VIEUJEAN, 2, le Seillou. Pose de 2 fenêtres de toit sans aménagement des combles. Réfection de la toiture. Accord tacite.

* Mme Annie LE BUREL, 24 rue de Quimerch. Construction d'un mur en limite séparative de 14ml et 1.50m de hauteur. Sans opposition.

* Mr Alexandre AUFFRET, 3 An Duchen. Réfection de la toiture, réfection bardage, changement des menuiseries. Sans opposition.

* Mr Sébastien LEROUX, 5 rue Red An avel. Pose d'une clôture en grillage, portail et portillon. En cours d'instruction.

Chasse

La période d'ouverture générale et de fermeture de la chasse pour la campagne 2016 - 2017 dans le département de la Finistère est fixée du 18 septembre 2016 à 8h30 au 28 février 2017 à 17h30.

La chasse est interdite sur les fermes de Kervenac et Kergonnec ; chez M. Jézéquel Raymond à Kergonnec Huella ; chez Mr Le Meur à Kermabon, Kergo, Gorre-Seillou, Poulmoic et Coativoric ; chez M. et Mme Moulin, M. et Mme Pouliquen à La Croix Blanche ; chez M. Inial François, M. Coulm, chez M. Rolland pour les terrains de Kérancléac'h ; chez Mme Guillerme Martine à Goarem Roz Huel ; chez Mr Fitamant à Nélohan ; chez Mme Désile à Leur Ar Bouar ; chez Mme Deloffre aux Salles ainsi qu'à La Chêneraie et à Kerbrézel.

Agenda

* 27 Novembre 2016 : Repas de l'Association des Parents d'Elèves

* 03 Décembre 2016 : Projection du film « La maison du Passer » à la salle polyvalente dans le cadre d'une animation téléthon.

* 04 Décembre 2016 : Marché de Noël

Etat civil

Naissances

Bienvenue à

- * Madé le 06 juillet,
- * Nora le 31 août,
- * Raphaël le 03 septembre,
- * Lucien le 04 septembre,
- * Dylan le 05 septembre,
- * Adam le 12 septembre.
- * Sarah le 24 septembre.
- * Maxence le 2 octobre.
- * Adèle le 27 octobre.
- * Candice le 29 septembre.

Décès :

- * Mr Christian LE BUREL le 23 mars 2016
- * Mme Marguerite VIARD le 07 avril 2016
- * Mr Jean POULIQUEN le 13 avril 2016
- * Mr Joseph ALLARD le 18 juin 2016

Mariage :

- * Mme Geneviève COLIN et Marie-Bénédicte CAM le 20 août 2016.

Infos utiles

HORAIRES

• MAIRIE

Lundi - mardi - vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi - Jeudi : 9h00-12h00

Samedi Permanence des élus de 11h00 à 12h00

Tél. 02.98.81.91.97

E-mail : mairiederosnoen@wanadoo.fr

• BIBLIOTHÈQUE

Jeudi 15h30-17h30

(hors période vacances scolaires)

Samedi matin, 9h30-11h30

• DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte

le lundi - mercredi - vendredi et samedi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Fermé les mardi, jeudi et dimanche

Tél. 02.98.81.95.51

Et prochainement, un site internet...

Directeur de la publication : Mickael KERNEIS

Crédits photos : Commune de Rosnoën, bigstockphoto.com

Conception et impression : Com'in Breizh

Tirage : 700 ex

Diffusion : Mairie, commerces, domiciles